

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie du Domaine Inc.	Numéro de permis 2017876	Date d'inspection Le 06 mars 2023	
Nom de l'établissement Garderie du Domaine 2 Inc.		Numéro de téléphone (506) 735-1619	
Adresse 100 avenue Fraser Edmundston NB E3V 1Z8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Tina Fournier Poirier		Titre du poste Gestionnaire	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Lors de ma visite j'ai observé les jeux libres et le dîner. Les enfants scolaires n'avaient pas d'école aujourd'hui. Les enfants n'ont pas été à l'extérieur car il faisait trop froid (-23). Cependant les éducatrices me confirme qu'ils vont y aller ce pm car la température devrait avoir réchauffer. Je recommande le renouvellement du permis.

original signé par
Tina Fournier Poirier

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 janvier 2023

Date

original signé par
Linda Tardif

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 janvier 2023

Date